



Pour des soupçons de «prise illégale d'intérêts», la Cour de justice de la République va juger Eric Dupond-Moretti.

Le garde des Sceaux, Ministre de la Justice française, Me Eric Dupond-Moretti, est soupçonné de s'être servi de ses fonctions pour cibler des magistrats du PNF et un juge anti-corruption.

Un procès pourrait avoir lieu dans plusieurs mois. Les avocats du ministre ont annoncé un pourvoi en cassation. La Cour de justice de la République (CJR) a tranché.

Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, sera jugé par l'instance, où il devrait comparaître pour « prise illégale d'intérêts ». Un éventuel procès pourrait se tenir dans plusieurs mois, précise BFM TV. **« Je défendrai mes droits comme tout justiciable », avait prévenu le ministre de la Justice, anticipant un renvoi. Ses avocats ont décidé de se pourvoir en cassation pour contester la décision de la CJR. « Tout démontre votre détermination à me salir », a assuré le ministre dans une déclaration.**

Agé de 62 ans, Me Éric Dupond-Moretti, surnommé « Acquitator », pour ses nombreuses victoires dans les prétoires, avait été l'un des conseils de Maurice Kamto pendant sa détention.

C'est bien à ce fauve des prétoires que revenait la responsabilité de porter l'affaire devant les

instances internationales, à l'instar de la plainte à Genève contre l'Etat camerounais pour
« ***séquestration du président du MRC Maurice Kamto et ses lieutenants*** ».